



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Annexe A, RFP/[2022/00001]

Termes de Référence [TDR]

PRODUCTION D'UNE VIDÉO ANIMÉE SUR LA PROCÉDURE DE RÉUNIFICATION FAMILIALE EN FRANCE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en France souhaite produire une vidéo animée portant sur la procédure de réunification familiale en France, en partenariat avec la Croix Rouge française.

Un prestataire qualifié en *motion design*, conception et animation graphique sera sélectionné en vue de la production de ce film animé.

2. OBJECTIFS

La vidéo aura vocation à expliquer de manière simplifiée la procédure de réunification familiale en France. Il s'agira d'un outil de vulgarisation, contenant des informations simples et pratiques sur les démarches et étapes de la procédure.

En ce sens, la vidéo servira de source d'information pour les Bénéficiaires d'une Protection internationale (BPI) concernés par la procédure de réunification familiale et pour les acteurs de droit commun en charge de l'accompagnement des BPI. Elle permettra également de sensibiliser le grand public à ce sujet.

3. CONTENU

1) *Attentes*

La vidéo devra avoir une durée raisonnable afin de rester courte et accessible, tout en couvrant la totalité des étapes de la procédure de réunification familiale en France (de l'enregistrement de la demande de visa, à l'instruction et à la décision du consulat, en évoquant également les différents recours contre le refus de visa). Dès lors, une durée approximative de plus ou moins cinq minutes est attendue pour ce film d'animation.

Pour une meilleure compréhension du sujet par le public, et afin de susciter de l'intérêt, le film d'animation devra être dynamique et créatif visuellement. Il est attendu du prestataire une élaboration des différents éléments graphiques sur-mesure. Un mélange de prises de vues, de 3D, 2D, de dessin, de peinture, collages, etc. peut être envisagé. La créativité du projet sera un élément important en vue du choix du prestataire.

Le film animé devra comprendre une voix off sous-titrée claire, concise et compréhensive permettant à toute audience, novice ou experte, de comprendre facilement la procédure de réunification familiale en France. Afin de toucher un public plus large, la vidéo animée devra être disponible en trois langues, avec une version voix-off en français sous-titrée en français, une version voix-off en anglais sous-titrée en anglais et une version voix-off en arabe sous-titrée en arabe.

Des traductions dans d'autres langues pourront être envisagées dans un second temps.

2) *Méthodologie*

Une fois sélectionné, le prestataire devra livrer une note conceptuelle complète, qui sera discutée avec les parties prenantes au projet. Du fait du caractère assez complexe de la procédure de réunification familiale, le synopsis et le texte de la voix off seront réalisés conjointement par les partenaires et le prestataire lors de séances de travail régulières entre les différentes parties.

Sur la base de ce travail, le prestataire devra soumettre pour validation un *story-board* qui reprend les différents éléments principaux de la vidéo, ainsi qu'un script finalisé. Plusieurs modifications et ajustements pourront être suggérés.

Le prestataire devra ensuite soumettre pour validation une première version animée de la vidéo, comprenant la voix off et les sous-titres en français. Plusieurs ajustements pourront être apportés à cette étape de l'activité également.

Le travail demandé au prestataire comprend alors les activités suivantes :

- Conception du synopsis et des voix-off, avec l'appui du HCR et de la Croix-Rouge.
- Enregistrement des voix off en français, anglais et arabe.
- Conception graphique.
- Animation graphique.
- Création/choix de la musique ou de la bande sonore.

3) *Calendrier prévisionnel et diffusion*

La vidéo animée devra être diffusée le 15 mai 2022.

Mi-février 2022 : Proposition d'une note conceptuelle par le prestataire, suivie de deux semaines de discussions avec les parties prenantes.
Mars 2022 : Réalisation du synopsis et du texte de la voix-off, avec l'appui du HCR.
Mars 2022 : Livraison d'un <i>story board</i> par le prestataire, suivie de 2 semaines de discussions avec les parties prenantes.
Avril 2022 : Production d'un premier <i>draft</i> de vidéo, suivie d'1 semaine de discussion avec les parties prenantes.
Avril 2022 : Sélection et enregistrement des voix-off.
10 Mai 2022 : Livraison des 3 vidéos en français, anglais et arabe.
10 mai 2022 : Livraison d'un <i>trailer</i> de la vidéo adaptée aux formats des réseaux sociaux.

Les plateformes de communication que les partenaires prévoient d'utiliser pour la diffusion de la vidéo sont : le site web ; la *newsletter* et les *mailing lists* ; les comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, TikTok). Pour la Croix-Rouge, le site web et les comptes sur les réseaux sociaux.

4. LIVRABLES

Trois vidéos d'animation de plus ou moins cinq minutes, avec voix off sous-titrée, sur la procédure de réunification familiale en France en français, anglais et arabe.

Trois courts *trailers* de moins d'une minute de la vidéo en français, anglais et arabe, en différents formats selon les réseaux sociaux mobilisés pour la diffusion.

5. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra justifier des qualifications suivantes :

- Une expérience significative dans la production de films d'animation ou vidéos de motion design.
- Une expérience significative dans la conception graphique.
- Une expérience de travail avec des organisations institutionnelles, ou avec des partenaires reconnus.